

CODE DE DEONTOLOGIE

Code de déontologie de Sophie Watelle praticienne en Naturopathie, Bien-être, Yoga

1, Respect de la personne :

- La praticienne exerce son activité dans le respect de la dignité, des valeurs et des choix du client, Agir sans favoritisme, ne doit pas poursuivre un intérêt personnel dans le cadre du service et éviter toute situation de conflit d'intérêts et agir avec honnêteté et loyauté,

2, Confidentialité :

- Toutes les informations échangées durant les accompagnements restent confidentielles,

3, Limites professionnelles :

- La praticienne ne réalise aucun acte médical ,
- Elle ne pose aucun diagnostic et ne demande jamais l'arrêt d'un traitement médical en cours,

—

4, Bienveillance et écoute :

- Chaque accompagnement est réalisé avec écoute, neutralité et bienveillance,

5, Hygiène et sécurité :

- Le matériel et l'espace de travail sont entretenues selon les règles d'hygiène rigoureuse,

6, Consentement :

- Toute pratique technique utilisée nécessite le consentement du client,

7, Respect des compétences :

- La praticienne oriente vers un professionnel de santé lorsque cela est nécessaire,

8, Pratique

- Elle s'inscrit dans le domaine de la prévention, de l'accompagnement, du bien-être